

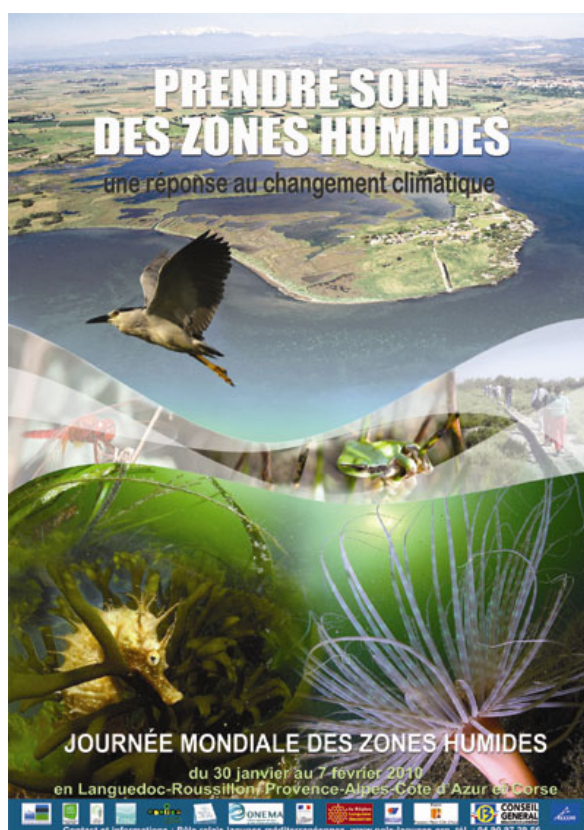


Dossier de presse

JOURNEES MONDIALES DES ZONES HUMIDES

**Manifestations en Languedoc-Roussillon
et Provence-Alpes-Côte d'Azur
du 30 janvier au 07 février 2010**

**« PRENDRE SOIN DES ZONES HUMIDES –
UNE REPONSE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE »**



Contact presse : Nathalie Barré, Tour du Valat, 04 90 97 29 56, barre@tourduvalat.org
Dossier de presse – Journées Mondiales des Zones Humides en Méditerranée – janvier 2010

Sommaire

Introduction : « Les lagunes, réservoir de biodiversité régionale »

1. Les Journées mondiales des zones humides

2. Le Pôle relais lagunes méditerranéennes

3. Le thème 2010 des Journées mondiales des zones humides

4. Plus de 80 manifestations en Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur

5. Des événements pour marquer les Journées Mondiales des Zones Humides 2010

ANNEXES :

- L'affiche et le programme des manifestations en Languedoc-Roussillon et PACA
- Quelques chiffres sur les lagunes méditerranéennes



*« La Pinède » sous la neige en petite Camargue gardoise –
Crédit photo : M. Gauthier-Clerc /Tour du Valat*

« Les lagunes, réservoir de biodiversité régionale »

- Des étangs utiles

On appelle « lagune » toute étendue d'eau saumâtre séparée de la mer par un cordon de terre appelé « lido », ponctué d'une ou plusieurs passes : les « graus » par lesquels se font les échanges entre les eaux lagunaires et la mer. Leur configuration et leur positionnement géographique en aval des cours d'eau permet notamment d'atténuer les crues des rivières, de protéger les rivages de l'érosion, et grâce à sa capacité épuratoire, de participer à l'amélioration de la qualité des eaux.

- Des habitats foisonnants

A l'interface des eaux douces provenant du bassin versant et des eaux salées provenant de la mer, cet environnement lagunaire est propice à l'existence de milieux singuliers : marais, dunes, roselières, prés-salés... Refuges naturels abritant une remarquable diversité végétale et animale, on y observe aussi certaines espèces emblématiques ou rares comme l'hippocampe, la cistude (tortue aquatique menacée) ou le butor étoilé, héron figurant sur la liste rouge de la faune menacée en France.



- Un poids économique régional

Les lagunes méditerranéennes sont sources d'emplois depuis longtemps à travers le développement d'activités, souvent traditionnelles (élevage de bovins, pêche, culture du roseau) parfois à grande échelle (conchyliculture, riziculture, saliculture, vins des sables). Enfin, de par leur richesse, ces milieux naturels remarquables sont un pôle d'attraction touristique où se sont développées des activités récréatives (chasse, ornithologie, sports aquatiques).



*Crédits photos : Salins d'Aigues-Mortes à gauche - M. Gauthier-Clerc/Tour du Valat ;
A droite, Baguage des flamants roses sur le Fangassier en Camargue - J. Roché*

1. Les Journées Mondiales des Zones Humides



La reconnaissance de l'importance des zones humides a donné lieu, **le 2 février 1971, à la signature d'une convention lors d'une conférence dans la ville iranienne de Ramsar**. Cette convention sur les zones humides constitue l'un des premiers traités internationaux de protection de l'environnement. C'est également le seul traité sur l'environnement de portée mondiale qui soit consacré à un écosystème particulier.

Elle compte actuellement 159 pays signataires. Chaque pays signataire s'engage notamment à désigner au moins un site qui satisfasse aux critères Ramsar d'inscription sur la Liste des zones humides d'importance internationale (Liste de Ramsar) et à garantir le maintien des caractéristiques écologiques de chaque site Ramsar. 1883 zones humides (soit environ 185 millions d'hectares) ont été désignées « site Ramsar » à travers le monde.

En ratifiant cette convention en 1986, la France s'est engagée comme les autres parties contractantes à **promouvoir la gestion et l'utilisation rationnelle des zones humides et à désigner des zones humides d'importance internationale**.

En France, **9 lagunes** réparties du Languedoc-Roussillon à la Corse font partie des **36 sites Ramsar français, soit un quart des zones humides françaises désignées par cette convention !**

Il s'agit en Languedoc-Roussillon **des étangs palavasiens, de la petite Camargue gardoise, des étangs du Narbonnais**, en PACA **des Etangs de Villepey et des salins d'Hyères**, et sur la côte orientale Corse, **des Etangs de Biguglia, d'Urbino et de Palo**.

Plus d'informations : www.ramsar.org

Partout dans le monde, les zones humides sont fêtées chaque année le 2 février, jour anniversaire de la signature de la Convention de Ramsar pour la protection des zones humides d'importance internationale.

2. Le Pôle relais lagunes méditerranéennes



La moitié des zones humides en France a disparu depuis 1960, notamment en raison d'incohérences entre les différentes législations et aides publiques de l'Etat.

Les zones humides ne représentant plus que 3 % du territoire métropolitain, la France décide d'adopter en 1995 **un Plan National d'Action en faveur des Zones Humides (PNAZH) afin de sauvegarder et de reconquérir les zones humides** qui ont un rôle majeur dans l'économie et la biodiversité du pays.

Le bilan du Plan d'Action, réalisé en 2000, fait état d'avancées significatives au niveau national avec cependant un manque de relais au niveau local. Ainsi est née en 2000 l'idée des Pôles relais « zones humides ».

Actuellement, quatre Pôles relais correspondant aux grands types de zones humides rencontrés en France métropolitaine (Marais Atlantiques ; Mares, Zones Humides Intérieures, Vallées alluviales ; Tourbières ; Lagunes méditerranéennes) ont pour mission de relayer et démultiplier le Plan National d'Action vers les gestionnaires de terrain.

Coordonné par la Tour du Valat, le Pôle relais lagunes méditerranéennes s'appuie sur le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse afin d'être représenté en région et de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux (élus, gestionnaires, socio-professionnels, scientifiques, etc.).

Ayant pour objectifs d'assurer un lien entre le niveau local et national, de faciliter la circulation des informations, la mise en réseau des acteurs ou le conseil aux maîtres d'ouvrage, l'équipe du Pôle relais lagunes met à disposition de nombreux outils pour répondre aux besoins des parties prenantes :

- un site Internet www.pole-lagunes.org et sa Lettre des lagunes électronique mensuelle, complétée par plusieurs lettres hors-série au fil de l'année sur des sujets précis d'actualité,
- une base de données bibliographiques : 4700 documents référencés en ligne,
- un annuaire des compétences en lagunes méditerranéennes : 350 structures et 750 acteurs référencés en ligne.

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes, c'est aussi : l'organisation de journées d'échange thématiques et de formations à destination des acteurs des lagunes, la coordination des Journées Mondiales des Zones Humides en Méditerranée, etc.

Centre de ressources, outil permettant de catalyser et d'optimiser les initiatives territoriales, le Pôle relais lagunes méditerranéennes est un programme innovant, au service des acteurs des milieux lagunaires, sans distinctions géographique ou administrative. C'est avec ce seul souci de mutualisation, d'échange et d'économie d'échelle que le Pôle relais lagunes méditerranéennes a édité un document de synthèse pour mieux gérer les lagunes méditerranéennes.

Plus d'informations : www.pole-lagunes.org

3. Le thème 2010 des Journées Mondiales des Zones Humides



En 2010, proclamée Année internationale de la biodiversité par les Nations Unies, le thème de la journée choisi par le bureau de la Convention de Ramsar, retient deux domaines clés : **la perte de biodiversité et les changements climatiques, explorant leurs relations et ce que cela signifie**

pour les zones humides et la population. Nous nous penchons sur le rôle de l'homme dans la perte de diversité biologique et l'accélération des changements climatiques et sur les solutions à mettre en œuvre pour ralentir le phénomène.

De nombreuses espèces dépendent des zones humides pour effectuer tout ou partie de leur cycle de vie. En retour, elles contribuent au maintien de la qualité de ces milieux aquatiques et fournissent de nombreuses ressources naturelles.

La biodiversité constitue un miroir de l'état de santé des écosystèmes. Préserver les zones humides dans le contexte actuel, c'est aider la biodiversité à se maintenir malgré le changement climatique.

Quels sont les impacts du changement climatique attendus sur les zones humides méditerranéennes ?

- **L'augmentation des températures.** Difficile de lutter contre les aléas climatiques et encore plus contre l'élévation de la température qui aura un effet global sur l'ensemble de nos écosystèmes et des communautés végétales et animales qui l'occupent.

Beaucoup d'espèces devront s'adapter, soit en modifiant leur cycle de vie rythmé par les saisons, soit en se déplaçant pour chercher des conditions de vie plus favorables. D'autres moins mobiles seront prisonnières du changement et disparaîtront de la région. Ces niches écologiques une fois vacantes seront propices à l'arrivée de nouvelles espèces, comptant parmi celles-ci, des espèces végétales et animales exotiques au caractère parfois envahissant.

L'augmentation de la température a également un effet sur l'ensemble des zones humides en modifiant leur fonctionnement biologique. Par conséquent, la qualité de la ressource en eau utilisée par nos zones humides et pour nos besoins quotidiens risque d'être encore plus altérée.

- **L'élévation du niveau des mers.** Chaque année, nous observons que les eaux marines gagnent du terrain sur les côtes sableuses de la région méditerranéenne... Les collectivités investissent beaucoup d'argent dans les aménagements de protection des côtes et le réensablement des plages, dans l'objectif de protéger la population et de maintenir les activités balnéaires sur lesquelles repose principalement l'économie touristique des régions méditerranéennes. Face à ce phénomène inéluctable, protéger les cordons dunaires en arrière des lagunes, maintenir une végétation qui fasse front devant les tempêtes marines et limite l'érosion des côtes, permet de mieux protéger nos paysages littoraux et d'offrir plus d'espaces à tous.

- **La modification du régime des précipitations et du cycle de ruissellement des eaux.** Les zones humides sont alimentées par l'ensemble des eaux venant des bassins versants. Avec le risque d'augmentation des fréquences d'inondation en réponse notamment à l'augmentation de la

pluviométrie, les zones humides seront très utiles pour aider les cours d'eau méditerranéens à épandre leurs crues. Ce service rendu par les zones humides est d'ordre sécuritaire pour la population humaine.

En été, la fréquence des périodes de sécheresse devrait également s'accroître. Véritables zones tampons, les zones humides ont un rôle primordial dans la régulation du débit des cours d'eau et dans la préservation de leur qualité.

La biodiversité rencontrée au travers de nos paysages permet de garantir un bon fonctionnement écologique des zones humides et d'y associer un grand nombre de services rendus à l'homme.

La voir disparaître, c'est renoncer à ce qu'elle nous donne en retour : épuration naturelle des eaux de rivières, ressources alimentaires, espaces de loisirs et cadre de vie...

Les zones humides rendent de nombreux services... mais sont aujourd'hui menacées de toute part. Protégeons-les !

Des actions à mettre en œuvre pour s'adapter au changement...

Nos espaces de vie modifiés...

Tout comme les autres espèces, l'homme ne sera pas épargné par le changement global. Il en est déjà question lorsque l'on évoque son espace de vie, la taille de son territoire qui n'est pas immuable. Les populations littorales seront sans nul doute les premières à être touchées par le dérèglement climatique et la montée des eaux marines. Les populations vont davantage se cantonner dans les villes en arrière du littoral, ce qui augmentera la pression urbaine aux abords de nombreuses zones humides littorales.

... comprendre le changement et l'accepter...

Chaque année, nous sommes de plus en plus nombreux à vivre aux abords des zones humides, mais aussi de plus en plus nombreux à comprendre comment elles fonctionnent et comment les protéger. Les acteurs de l'environnement (gestionnaires d'espaces naturels, association de protection de la nature, collectivités, administrations, scientifiques...) mettent à notre disposition des moyens et proposent des solutions pour que chaque jour nous fassions le choix de pratiques plus respectueuses de notre environnement.

... trouver des solutions ensemble pour limiter les impacts

L'éducation à l'environnement est indispensable aux futures générations pour les responsabiliser devant la protection à apporter à nos zones humides. Savoir vivre dans une nature diversifiée qui continue à offrir ses ressources naturelles, c'est lui accorder tous ses soins, dès à présent, et pour l'avenir.

Plus d'informations sur nos lagunes méditerranéennes :
Consultez notre site Internet www.pole-lagunes.org et
retrouvez des éléments synthétiques sur les lagunes :

http://www.pole-lagunes.org/web/view_section.php?id_section=674&anchorName=2
http://www.pole-lagunes.org/ftp/Synthese_lagunes/081010_PLPlaquette_BD.pdf
http://www.pole-lagunes.org/ftp/Synthese_lagunes/081010_PLClasseur_BAT.zip

et aussi le dossier Ramsar de cette édition 2010 :

http://www.ramsar.org/cda/ramsar/display/main/main.jsp?zn=ramsar&cp=1-63-78^24106_4000_1

4. Plus de 80 manifestations en Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cette année, le Pôle relais lagunes méditerranéennes se mobilise en collaboration avec les gestionnaires des zones humides, les organismes professionnels d'éducation à l'environnement et de protection de l'environnement **pour proposer plus de 80 animations en Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur du 30 janvier au 07 février 2010.**

De Perpignan jusqu'aux étangs de Villepey en passant par la Basse Plaine de l'Aude, les étangs Héraultais, la Camargue, les Alpilles et les salins d'Hyères...des animations sont organisées pour petits et grands sur les lagunes et les zones humides en général. Ces animations sont proposées par les acteurs de chaque territoire et permettent au grand public de découvrir ces lieux, leurs richesses, leurs enjeux et les activités qui y sont liées.

-Voir le programme 2010 en annexe-

L'année dernière, **en Languedoc-Roussillon, une cinquantaine de structures ont organisé plus d'une centaine d'activités** (sorties nature, expositions photos et expositions techniques, ateliers pour les enfants, conférences, soirées à thème, dégustation des produits des lagunes, diaporamas...) qui ont eu lieu en majorité sur les zones humides littorales, mais aussi sur les zones humides intérieures.

En PACA, plus d'une quinzaine de structures ont organisé une vingtaine d'activités qui ont eu lieu en majorité sur les zones humides littorales.

Soit un total de près de 3000 personnes (tout public et scolaires) ayant participé aux activités sur les 2 régions méditerranéennes.

Le bilan des précédentes Journées Mondiales des Zones Humides est disponible sur le site internet du Pôle lagunes :

http://www.pole-lagunes.org/ftp/JMZH2009/BilanJMZH2009_sansannexes.pdf

Cette année, venez découvrir au travers de balades, ateliers, conférences, expositions, ces zones humides qui nous aideront à faire face au changement climatique pour peu que nous prenions soin d'elles.



5. Des évènements pour marquer les Journées Mondiales des Zones Humides 2010

Comme chaque année, les structures de gestion des zones humides ainsi que tous les organismes d'éducation à l'environnement et de conservation de la nature, se mettent en quatre pour vous faire découvrir les richesses de ces milieux. Au gré de découvertes toutes aussi variées les unes que les autres, le public aura le loisir d'enrichir ses connaissances auprès d'animateurs ou de conférenciers. Au programme : sorties nature, ateliers pédagogiques, spectacles, conférences et expositions sur les zones humides littorales et continentales de LR et PACA.

Parmi la diversité des évènements organisés (voir programme en annexe), voici quelques exemples :



- Journées Portes Ouvertes en Camargue:

Plusieurs structures organisent leurs journées portes ouvertes et accueillent le public dans leurs locaux. A l'occasion des JMZH 2010, la Tour du Valat et la réserve naturelle de Camargue (Bouches-du-Rhône) proposent au public des sorties nature sur leur territoire, des rencontres et des conférences avec des chercheurs et des naturalistes, des pauses saveurs et d'autres activités ouvertes à toute la famille...

- Jardiner « Bio » autour de l'Etang de l'Or – une façon de respecter la qualité de la lagune...

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO) propose des activités pour les grands comme les petits. En partenariat avec l'Association « les Jardins de Tara » (club local des jardiniers de France), ils animent des ateliers récréatifs pour ceux qui souhaitent s'initier au jardinage « sans pesticides et respectueux de la biodiversité ». Une activité qui ne manque pas de donner de bonnes idées à reproduire chez soi !



- Ateliers créatifs au Parc Naturel Régional de la Narbonnaise



Le PNR de la Narbonnaise s'unit à de nombreux partenaires associatifs pour présenter un programme d'animations riches en couleurs. Les plus jeunes pourront s'adonner aux plaisirs créatifs lors d'ateliers artistiques d'estampe, les moins jeunes auront tout le loisir de découvrir les étangs et leurs oiseaux au gré des nombreuses sorties programmées.

- Des animations pour les scolaires dans toute la région Languedocienne

Comme l'an passé, le Pôle relais lagunes méditerranéennes en partenariat avec le GRAINE L-R soutien des animations dédiées aux scolaires.

Cette année plus de 20 animations sont proposées dans les écoles de la région, faisant intervenir autant de structures d'éducation à l'environnement.

C'est un bel effort de sensibilisation mené par tous dans le cadre de l'éducation nationale qu'il faut continuer à soutenir pour avoir des résultats sur le long terme ...

Prochainement le GRAINE L-R coordonnera son blog : Pour une présentation générale des JMZH 2010, des infos sur la thématique de l'année, chaque animateur mettra un compte-rendu de son animation scolaire, avec photos et méthodologie (démarche, outils utilisés,...).

Consultable à partir du site du GRAINE : <http://grainelr.org/papyrus.php>



Annexes

L'affiche et le programme des manifestations en Languedoc-Roussillon et PACA

A télécharger :

<http://www.pole-lagunes.org/ftp/JMZH2010/Affiche-Vfinale.pdf>
<http://www.pole-lagunes.org/ftp/JMZH2010/programme JMZH 2010.pdf>

Les lagunes méditerranéennes en quelques chiffres...

3 régions littorales sont concernées : Languedoc-Roussillon (LR), Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Corse.

22 complexes lagunaires dont 11 en LR (3% du territoire), 6 en PACA (5% du territoire) et 5 en Corse (3% du territoire).

11 360 ha acquis par le Conservatoire du littoral, soit **9%** de ces milieux sur la façade méditerranéenne.

2 Parcs Naturels Régionaux : Camargue (84 360 ha) et la Narbonnaise en Méditerranée (81 170 ha).

25% des zones humides d'importance internationale (RAMSAR) sur le territoire français.

Véritables « Hot Spot » de biodiversité avec :

- Près de 40% des espèces d'amphibiens en France
- Plus de 70% des espèces d'oiseaux de France
- 115 espèces de plantes sont présentes sur les lagunes et leurs zones humides périphériques, dont 32% sont protégées au niveau national.